

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Chaque année, des élèves de CM1 qui le souhaitent, peuvent se présenter au conseil municipal des enfants. Cette année, 9 candidats ont déposé leur candidature : Baptiste, Malaurie, Amélie, Renan, Raphaël, Oriane, Pierre, Eliaz et Oshan.

Le mardi 24 et mercredi 25 novembre, nous sommes allés dans les classes des CE2, des CM1 et des CM2 pour présenter notre profession de foi. Ensuite, nous les avons affichées sur la porte de la classe des CM1 pour que les élèves puissent relire les idées proposées par chaque candidat et réfléchir.

Le jeudi 30 novembre 2017 était le jour des élections. Nous nous sommes rendus à la mairie avec notre carte d'électeur. Nous avons pris un bulletin avec une enveloppe. Nous sommes allés dans l'isoloir. Ensuite, nous avons glissé notre enveloppe dans l'urne. Après les votes des CE2 et des CM, des CM2 ont fait le dépouillement.

En fin d'après-midi, la secrétaire de la mairie est venue nous communiquer les résultats. Baptiste et Raphael ont été élus pour 3 ans. Environ un samedi par mois, ils se réuniront avec le CME, la 1^{ère} aura lieu le samedi 16 décembre avec la présentation des nouveaux conseillers des deux écoles.

Bravo encore à tous ceux qui se sont présentés pour cette élection !

Bravo à Baptiste et Raphaël qui ont été élus, on compte sur vous !